

GUIDE ENTRETIEN VOLETS ROULANTS

LMCE

RÉFÉRENCE AU DTU 34.4 P1-1

« Le respect des conditions d'utilisation ainsi que l'entretien régulier de tout store ou fermeture est une nécessité pour assurer la durabilité d'aspect, son fonctionnement et sa pérennité. »
(extrait des DTU 34.4 P1-1)

QUELLE FRÉQUENCE ?

- 1 à 2 fois / an pour une zone rurale ou une zone urbaine peu dense.
- 3 à 4 fois / an pour une zone littoral, zone urbaine dense ou zone industrielle.

PRÉCAUTION D'EMPLOI

- En cas de vent fort, le volet doit être complètement fermé ou complètement ouvert.
- Le mouvement du tablier ne doit jamais être gêné ou bloqué.
- Ne jamais utiliser de jet d'eau ou de nettoyeur haute pression, en particulier sur les coffres et les parties motorisées.
- Les coffres PVC ne doivent pas être nettoyés avec des poudres à récurer ou du diluant.

QUELLE TECHNIQUE ?

Éponge non abrasive

.....
Eau tiède

.....
Rinçage (eau claire sans additif)

.....
Essuyage (chiffon doux/absorbant)



Attention

Toujours couper l'alimentation électrique avant le nettoyage.

L'ENTRETIEN AUTRES PIÈCES

- Lubrifier avec une graisse sèche au silicone les pièces mécaniques.
- Désobstruer les orifices de drainage permettant l'écoulement des eaux.
- Remplacer les piles de télécommandes en cas d'usure.